L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 22 MARS 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 22 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, rue Derbigny, entre Esplanade et Chemin du Bayou, meubles de salon, salle à manger, etc.

Par O. Valeton, au magasin de V. Maignan, No 25 rue Bienville, vente de clôture de vins et liqueurs assorties.

Par S. Guinault, sur l'Avenue de Carrollton, à l'ancienne écurie de Rouch, une vacherie.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Poydras,—pommes de terre.

Pommes de terre—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Mercredi 22 Mars 1876.

VARIETES—A midi, Dora; le soir, Evadne.
ACADEMIE—A midi et le soir, Jack Harkaway.
ST-CHARLES—A midi et le soir, Le Tour du Monde en 80 jours.

Le fonctionnement du suffrage universel.

Voici un chapitre à ajouter à l'ouvrage de M. Claudio Jannet sur les "Etats-Unis contemporains". C'est l'opinion d'un journal essentiellement américain, la *Tribune*, de New-York, sur les causes qui ont permis aux républicains de remporter la victoire dans la dernière élection du New-Hampshire.

L'article pourrait se passer de commentaires. L'importation de votants des autres Etats et l'achat des votes paraissent avoir été des manœuvres pratiquées par les deux partis; seulement, les républicains ont fait les choses plus grandement; ils avaient plus d'argent à leur disposition, ou bien la situation de leur parti les mettait dans la nécessité de faire de plus grands sacrifices.

Avant la guerre, la corruption s'était déjà glissée dans les pratiques électorales, mais les partis s'en défendaient hautement et laissaient la responsabilité des actes signalés à des agents subalternes.

Depuis la guerre, les colonisations d'électeurs et les achats de votes ont pris des proportions alarmantes et le parti républicain, qui avait à sa disposition une dîme prélevée sur les fraudes gigantesques permises par lui, n'a dû son succès dans la plupart des élections, qu'à l'argent.

Au New-Hampshire, on connaît, depuis quelques années, le nombre des votes à vendre. Les partis ne peuvent pas spéculer sur l'ignorance et la crédulité des électeurs. Le New-Hampshire est un Etat de la Nouvelle-Angleterre, un Etat éclairé, grâce au système des écoles gratuites. Chaque individu, disait un correspondant du *Herald*, y est son propre politicien. Il ne vend pas son vote par ignorance, mais en pleine connaissance de cause et il en débat le prix, sachant bien ce qu'il vaut.

Les deux partis ayant recours à la corruption, la concurrence a fait hausser les prix et le jeu est devenu très dispendieux. Aussi la *Tribune* nous apprend-elle que les partis vont s'entendre pour réagir contre les exigences croissantes des électeurs. Que vont-ils donc faire? Ils ont pris une résolution énergique.

Ils vont faire grève......de corruption! N'est-ce pas joli! A la prochaine élection, on n'achètera plus de votes. Tant pis pour les marchands de cette denrée. Il faudra qu'ils votent consciencieusement...... malgré eux, ou bien qu'ils ne votent pas du tout. Ce sera cruel pour des gens qui, ayant le bonheur d'avoir une élection chaque année, s'étaient habitués à compter sur le prix de leurs votes pour se procurer quelques petites douceurs.

Autrefois, nous parlons des temps *ante bellum*, un journal comme la *Tribune* eût eu honte de dévoiler de pareils faits. Actuellement, le mal est si patent que la presse a un autre devoir que de taire les faits et de dissimuler l'étendue de la corruption. Aussi, le correspondant de ce journal a-t-il soin d'ajouter que la résolution prise par les partis de ne plus acheter de votes, n'est pas due à la conscience de l'indignité d'un pareil procédé, mais à cette considération que ce procédé est devenu trop coûteux. Voici, du reste, les termes dans lesquels sont expliquées dans la *Tribune* les causes de la victoire républicaine.

Le résultat est dû à trois causes:

1.—La réapparition et la discussion de questions qui se rattachent à la guerre et ont permis aux chefs républicains de reformer leurs lignes telles qu'elles étaient en 1868; d'attirer dans leurs rangs, comme partisans actifs, des hommes qui, dernièrement, étaient disposés à être indifférents aussi bien qu'hostiles.

2.—La supériorité de l'organisation républicaine dans tout l'Etat et surtout de celle du comité central—organisation qui a fait revenir, d'autres Etats, plus de 2000 votants, dont beaucoup n'habitaient pas le New Hampshire depuis dix ans.

3.—Une abondance d'argent consacré à l'achat direct de votes. Les calculateurs intelligents des deux partis portent à 6000 au moins le nombre de votes achetés, hier au comptant, et il y a d'excellentes raisons de conclure que les républicains s'en sont assuré 4000. Le système de corruption s'est étendu dans l'Etat entier. Dans quelques petites villes ayant moins de 500 votants, chaque parti a dépensé plus de $3000.

Il existe déjà des indices d'une intention d'abandonner cette vile et ruineuse méthode de diriger une campagne électorale. Des membres des deux comités déclarent aujourd'hui que c'est la dernière fois qu'on aura recours à l'argent; qu'ils essaieront, l'année prochaine, de voir à ce qu'il ne soit pas dépensé une seule piastre dans un but de corruption. Cette résolution subite ne provient pas d'un sentiment de décence, mais de la conviction qu'il sera bientôt impossible de supporter les frais qu'entraîne le système. Les vainqueurs paient leur victoire trop cher et les vaincus perdent inutilement les sommes qu'ils ont risquées.

Un des résultats de la lutte qui vient d'avoir lieu au New Hampshire—résultat que déplorent les patriotes éclairés—c'est la renaissance des craintes et des haines que la rébellion a soulevées. Ces craintes et ces haines pousseront les républicains à adopter la même politique dans tout le pays, à la campagne présidentielle. Rien, dans les harangues, ne semble produire autant d'effet que "le hurlement des rebelles", "les généraux rebelles au Congrès", "le traitement que les rebelles ont fait subir aux soldats de l'Union" et "la tentative des rebelles de s'emparer du gouvernement." Nous verrons s'évanouir la perspective d'une réconciliation cordiale, l'espoir d'un meilleur service civil; nous assisterons au réveil des passions endormies, de préjugés à moitié morts. Les Etats-Unis, au milieu du centenaire de leur indépendance, présenteront au monde l'étonnant, le déplorable spectacle d'un peuple qui, seulement dans un but de triomphe politique, soulève des questions qui furent réglées, il y a onze ans, à Appomatox.

SAUVETAGE DE L'EQUIPAGE DE LA BARQUE CHATHAM PAR LE STEAMER ST-LOUIS.—Le steamer St-Louis, arrivé lundi soir, de Liverpool, a ramené huit hommes de l'équipage de la barque norvégienne Chatham, rencontrée le 6 mars en mer en état de détresse. Cette barque partie de Wilmington, Caroline du Nord, le 11 février, avec une cargaison de 3212 barils de résine pour Rotterdam, avait été désemparée le 22 par une tempête pendant laquelle le capitaine et deux matelots ainsi que les embarcations contenant les provisions et les cartes avaient été enlevés à la mer. Les huit hommes de l'équipage restant n'avaient pu remettre la barque en état de continuer son voyage, et ils avaient été ballottés 13 jours sur l'océan, ne vivant que de biscuit, lorsqu'ils furent recueillis par le steamer St-Louis. Le second de ce steamer ayant trouvé la barque en condition de reprendre son voyage, un équipage et un officier pris sur le St-Louis ont été mis à bord, et après les réparations nécessaires, ont entrepris de conduire la barque à destination, avec les voiles, agrès, et provisions fournis par le St-Louis.

Réveillons-nous, les gars,
De nouveau tentons l'assaut,
Il s'agit de gagner le gros lot
De $100,000 en or
Essayez votre chance
Sur 3580 lots
Vous en pouvez gagner un
Ne perdez pas de temps
Le tirage a lieu le 29 avril
Un demi-million en or.

Lois promulguées.

Nous avons, jusqu'ici, vainement cherché dans les colonnes du journal officiel une seule loi de réforme. M. Kellogg s'est empressé de signer et de promulguer avec une hâte indécente les plus mauvaises lois de la session; les lois autorisant la levée de taxes à la Nouvelle-Orléans et dans les paroisses en faveur d'une corporation particulière et la loi pour la conversion des dettes de ville en faveur d'un ring de porteurs de mauvais Bons.

La responsabilité des démocrates de la Chambre est égale à celle des radicaux dans le passage de ces mauvaises lois. Mais les démocrates avaient passé un assez grand nombre de bills de réformes. Malheureusement la plupart ont échoué au Sénat. Il en est, néanmoins, quelques uns qui ont pu passer; mais nous n'en avons pas encore vu un seul promulgué. Parmi les plus importants, nous citerons le bill qui interdit la conversion des Bons de Chattanooga, garantis par l'Etat et des Bons émis pour souscription d'action.

Un certain nombre de bills sont retenus dans les comités du Sénat; ce ne peut être dans de bonnes intentions. Il semble qu'il y ait un parti pris de ne laisser arriver à la promulgation que des bills insignifiants ou des bills d'intérêt personnel. Voici les deux lois que nous trouvons dans le journal officiel d'hier.

No. 47: Loi accordant au Collége Médical de l'Hôpital de Charité le droit de conférer des grades et de faire ainsi concurrence au Département Médical de l'Université de la Louisiane.

No 46: Loi allouant un secours de $5,000 à la veuve et aux enfants du feu juge John J. Morgan.

—Nous prions M. Théo J. Dimitry, surintendant du chemin de fer du lac Pontchartrain, d'agréer nos bien sincères remerciements pour les prévenances qu'il a toujours montrées au reporter de l'*Abeille* et pour les obligeantes attentions dont celui-ci vient encore d'être l'objet de sa part.

Une nouvelle chance s'offre à nous
Le moment est venu
Second tirage d'or
Loterie de l'Etat de la Louisiane
29 avril positivement, avec une chance
Sur six pour gagner le lot d'or
$502,500 de lots
Gros lot $100,000
Achetez tout de suite
Billets, $50 seulement.

L'ESPAGNOL MYSTERIEUX.—M. Holgado, le soi-disant agent général de la loterie de la Havane, vient de disparaître pour la seconde fois, et aussi mystérieusement que la première. On sait dans quelles circonstances il avait été retrouvé à l'hôtel Eastern, où il vivait sous un nom d'emprunt. Après sa découverte, il prétendit avoir reçu de M. Llera, négociant dans Cedar street, pour 35,060 de billets de loterie, lesquels lui auraient ensuite été enlevés par un inconnu. Il a été prouvé qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans ce récit. Depuis sa conviction de mensonge flagrant, Holgado a déménagé de l'hôtel Eastern et s'est installé à Saint-Julien, où il est resté deux ou trois jours sous la surveillance de la police, et finalement avant-hier matin, il a pris place, en compagnie d'un detective, dans une voiture qui l'a mené, croit-on, à la gare de Washington.

Les Espagnols de New-York sont furieux contre leur mystérieux compatriote. Ils ne lui pardonnent pas l'anxiété qu'il leur a causée pendant quelques jours et les innombrables démarches qu'ils ont faites pour retrouver ses traces, alors qu'on le croyait victime d'un crime. Mais le but du voyage de M. Holgado à New-York et des faux bruits qu'il a répandus dans le public, reste inexpliqué. L'hypothèse le plus généralement acceptée est celle-ci:

Holgado se serait entendu avec un fonctionnaire à la Havane, dans le but de soustraire au gouvernement une grande quantité de billets de loterie. Une fois les billets en sa possession il serait venu aux Etats-Unis pour en opérer la vente, dont il aurait partagé le bénéfice avec son complice resté à la Havane. Mais l'idée lui serait ensuite venue, on lui aurait été suggérée, qu'il valait mieux garder le profit pour lui tout seul, et il aurait en conséquence inventé et publié cette histoire de vols des billets, afin de se dispenser de régler avec son complice. Tout ceci n'est qu'une supposition, mais elle est fort plausible.

—Nous recevons une communication intéressante au sujet de l'affaire Holgado. Cette note, après un résumé des faits conforme à celui déjà connu des lecteurs, annonce que le consul d'Espagne n'a plus à se mêler de l'affaire. Son devoir était de retrouver Holgado après sa mystérieuse disparition, et l'on sait qu'un prompt succès a couronné les démarches faites dans ce but. Il a été demandé à Holgado s'il désirait formuler une plainte contre quelqu'un, et il a répondu en exprimant l'intention de consulter le ministre d'Espagne à Washington.

Il est en conséquence allé en cette ville, accompagné d'un de ses compagnons, M. Meren, et du détective Davies, ce dernier à titre d'interprète, les voyageurs ne comprenant pas l'anglais. Ils sont revenus hier à New York.

L'affaire n'est donc plus du ressort du consul, qui se plaît à rendre hommage au zèle et à l'habileté avec lesquels la police newyorkaise a secondé ses efforts.

—Les intransigeants sont loin de témoigner à M. Dufaure la bienveillance qu'il rencontre dans les journaux de la république modérée. L'*Evénement* se méfie d'un homme qu'il a vu "condescendre aux transactions les plus dangereuses avec les anciens partis". Les *Droits de l'homme* sont plus nets encore:

M. Buffet s'en va, nous en sommes enchantés; M. Dufaure devient le chef du cabinet, cela diminue beaucoup notre enthousiasme. Nous savons fort bien combien on a parlé, dans les coulisses, depuis un an, de ces dissentiments mystérieux entre M. Buffet et M. Dufaure, qui devaient toujours éclater et qui n'éclataient jamais. *M. Dufaure n'en est pas moins, comme M. Buffet, un homme de réaction.* Il l'est par son passé de ministre de Louis-Philippe après le 12 mai 1849, de ministre de Cavaignac après juin, de ministre de Bonaparte en 1849, voire de ministre de M. Thiers en 1871, et nous ne croyons pas que ce soit son rôle dans le dernier ministère qui lui enlève ce caractère.

Et remarquez que les *Droits de l'homme* en diront autant de tout homme d'Etat, de tout ministre qui n'appartiendront pas à cet estimable journal; et le soir du jour où l'on aurait installé place Beauvau les collaborateurs des *Droits de l'homme*, il y aurait un journal plus intransigeant encore pour déclarer que ce sont des hommes de réaction.

LES EAUX-DE-VIE.—Pour donner un aperçu de la production des eaux-de-vie en France, pour la région des Charentes, nous avons relevé dans une statistique les chiffres suivants:

La seule petite ville de Cognac (18,000 habitants), a expédié en 1873, en France, 24,000 hectolitres, à l'étranger 175,000 hectolitres d'alcool pur, ce qui représente en eau-de-vie buvable 400,000 hectolitres.

Jarnac, petite ville de 5,000 habitants, a expédié en France 12,286 hectolitres, à l'étranger 29,307 hectolitres d'alcool pur. En tout, plus de 50 millions d'impôt pour l'alcool annuellement expédié par les deux villes.

On peut juger par ces chiffres de ce que donnerait la statistique complète des deux départements de la Charente et de la Charente-Inférieure, dont la récolte en vin est en grande partie transformée en eau-de-vie.

LES MOTEURS POUR LES TRAMWAYS.—La commission chargée d'examiner les différents systèmes de moteurs mécaniques applicables aux voitures de tramways, se trouve composée comme suit:

MM. de Franqueville, vice-président; Lefort, Greff, de Foncy, Meissonnier, inspecteurs généraux; Tresca, sous-directeur du Conservatoire des arts et métiers; Piarron de Mondésir, Mayer, Forquenot, Regray, ingénieurs en chef; Challot, chef de division au ministère des travaux publics; Collignon et Lucas, ingénieurs des ponts et chaussées, secrétaires.

D'après une décision récente de M. Caillaux, aucun moteur mécanique nouveau ne pourra être adapté aux voitures de tramways avant d'avoir été soumis à cette commission.

—Parmi les débutants législateurs que nous allons voir à la Chambre des députés, se trouvent:

MM. René Eschasseriaux fils;
Paul Granier de Cassagnac fils;
Roy de Loulay fils;
Georges Brame fils;
Jean-Casimir Périer fils.

Les deux premiers seront les collègues de leurs pères à la Chambre; ceux des trois derniers trônent au Sénat.

Il ne faut pas oublier dans cette liste de débuts le nom de M. Thirion-Montauban, gendre de M. Magne.

Le plus jeune des députés élus est M. René Eschasseriaux fils (vingt-sept ans environ.)

Le doyen est M. Adolphe Thiers, qui va entrer dans sa quatre-vingtième année le 16 avril prochain.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Un nouveau procès contre la ville.

Tous les procès de finance dont nous avons entretenu si souvent nos lecteurs auront lieu successivement et même simultanément contre la ville. Ils ont commencé par la réclamation des porteurs de bons consolidés; ils continueront avec les bons des waterworks, et aujourd'hui, nous voyons que l'intervalle sera occupé par la demande en équité des porteurs de bons des premiers chemins de fer. Ces bons sont échus depuis plus d'un an et loin d'être payés, ils ne sont pas encore servis, les autorités de ville ayant refusé d'en payer les coupons. Ces autorités les confondent avec les bons à prime tout comme s'ils n'avaient pas plus de validité.

Un étranger, porteur de ces bons, Mr Morris Ranger, de Liverpool, vient pour défendre son intérêt, de déposer au greffe de la Cour de Circuit des Etats Unis un bill important, par lequel il réclame le remboursement de son capital ou tout au moins des garanties solides pour le service de l'intérêt. Il fait valoir dans ce bill toutes les raisons que nous avons données nous-mêmes au sujet des bons consolidés, car le procès est de même nature, raisons que le juge Wood a sanctionnées dans deux décisions qu'il a déjà rendues à l'égard de ces derniers.

En conséquence, le bill demande qu'il soit défendu au maire de la Nlle-Orléans, à l'administrateur des finances, à l'auditeur des comptes publics et à la Banque nationale de la Louisiane, de distraire aucuns fonds collectés en vertu des actes Nos 108 & 109 du 15 mars mars 1854, pour aucun but quelconque, spécialement pour mettre à exécution le plan de bons à prime tel qu'il résulte de l'acte de la Législature de la Louisiane du 6 mars 1876, le bill ne faisant exception que pour les trois autres classes de bons mentionnés plus haut, y compris les bons de Pontchartrain.

Le bill soutient que tous les actes de la Législature de la Louisiane, tous les actes, résolutions et ordonnances de la ville de la Nlle-Orléans, en contravention aux actes de 1852 et de 1854, sont nuls comme contraires à la Constitution de l'Etat de la Louisiane et des E. U.; et que tous les autres bons et certificats ou titres de dettes de la dite ville non compris dans les quatre premières classes des bons valides, sont nuls et comme non avenus; que la dite ville ne peut recevoir les taxes qu'en monnaie courante. Le plaignant, en outre, si cela est jugé nécessaire pour la sécurité des fonds consacrés par la loi au service et au payement des bons de 1852 et de 1854, demande que la Cour nomme un receveur des dits fonds qui seront distribués suivant la loi et sous l'ordre de la Cour.

Tel est en abrégé le procès dont l'issue ne nous paraît pas douteuse. Comment, en de telles circonstances, penser à lever une taxe spéciale pour un chemin de fer quand la ville pourra si difficilement faire face à ses dettes légitimes? Il faut qu'on le sache bien! toutes les taxes de la Nlle-Orléans, moins celles des dépenses courantes, appartiennent de droit à ses créanciers honnêtes.

Kellogg continue à abuser du droit de grâce.

Nous apprenons que W. P. Kellogg, le pseudo-gouverneur de la Louisiane, continue à travailler en vue de la prochaine campagne électorale.

Il se fait des partisans, en graciant tous les criminels qui sont condamnés. Avant-hier, il a fait encore mettre en liberté un certain Joseph Wilson, qui avait été condamné aux travaux forcés pour la vie, ayant été convaincu d'avoir mis le feu au café sis à l'angle des rues Royale et Quartier, il y a deux ans.

Albert Ford a été aussi heureux, en faisant appel à la clémence exécutive. Il était condamné à sept années de travaux forcés pour vol avec effraction, il y a trois mois, dans le bureau de messieurs Lord & McPeake.

Kellogg va bien. Pourquoi ne fait-il pas ouvrir une bonne fois les portes du pénitencier et de la prison de paroisse.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs sont présents, à l'exception de Mr Bouny, administrateur du département des assessements.

Messieurs Brown et Pilsbury, administrateurs des départements des comptes publics et des finances, soumettent leur rapport mensuel, pour février, qui établit que les recettes générales ont été de $501,404 49, et les dépenses générales de $158,119 74, ce qui laisse un reliquat de $43,284 75.

L'ordonnance suivante ayant été amendée est finalement adoptée:

Attendu, que le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, formant l'Assemblée générale, à la dernière session régulière ont adopté un acte, intitulé un acte pour autoriser, avec le consentement des électeurs, une taxe spéciale sur les propriétés de la Nouvelle-Orléans, dans le but de faire acheter des actions de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Pacifique, de tenir une élection spéciale afin de soumettre cette question aux votes du peuple, de pourvoir aux moyens de percevoir cette taxe si elle est votée, d'imposer certains devoirs aux officiers d'élection de l'Etat et de la ville, de punir toutes les violations de cet acte, d'autoriser l'émission d'actions de taxes, et de trouver un moyen, par mandamus, pour contraindre l'obéissance à cette taxe, si elle est votée; en conséquence,

Il est ordonné que le maire est, par la présente, autorisé et requis, d'ordonner une élection à laquelle participeront tous les électeurs qualifiés de la Nouvelle-Orléans à l'époque fixée par loi.

Le maire devra désigner dans une proclamation, avec l'autorisation du Conseil, la date précise de l'élection, dix jours au moins avant que la dite élection ait lieu, et devra désigner également les différents endroits où les *polls* seront établis, nommer les commissaires d'élection et prendre toutes les mesures nécessaires pour que la dite élection soit tenue régulièrement et impartialement.

Le maire notifiera les officiers chargés de l'enregistrement et de l'élection, d'après les lois de l'Etat, d'avoir à fournir tous les livres, les documents, les boîtes et tous les accessoires indispensables, conformément à l'acte précité de l'Assemblée Générale.

Les retours de la dite élection seront fournis sans délai au maire, qui les soumettra au Conseil, pour que les administrateurs les compilent avec soin avant de publier officiellement le résultat.

Il est en outre ordonné, etc., que tous les frais encourus pour cette élection, conformément à l'acte de la Législature, devront être payés avec les premiers fonds collectés en vertu du dit acte.

Le vote a été comme suit:

Oui—Messieurs Bertoli, Brown, Burke, McCarthy et Pilsbury—5.
Non—Mr Landry.
Absent—Mr Bouny.

Messieurs Burke, Pilsbury et Landry ont motivé leur vote.

Mr Burke dit, en substance, qu'il vote oui, quoiqu'il soit opposé en principe à la taxe spéciale en faveur du chemin de fer du Pacifique, et quoiqu'il sache que la ville n'a pas de fonds disponibles pour l'élection, parce que, selon lui, le Conseil municipal est obligé de se soumettre à un acte de la Législature et ne peut refuser d'obéir.

Mr Pilsbury dit, que comme citoyen, il est opposé à la taxe spéciale pour la compagnie de chemin de fer, mais qu'il vote oui, parce qu'à son avis, les contribuables et les électeurs en général ont le droit de réclamer le privilége de voter sur une question qui les intéresse tous.

Mr Landry déclare qu'il croit que son devoir exige qu'il vote non, parceque l'acte de la Législature est, selon lui, parfaitement inconstitutionnel.

Mr Burke, administrateur du département des améliorations présente alors une longue communication, dans laquelle il fait part au Conseil des dégâts causés par l'orage de dimanche soir.

Il dit qu'il a eu à ordonner des réparations à la levée de Carrollton, septième district, à la levée du sixième district, vis-à-vis la briqueterie Delachaise, et à la levée en face de l'habitation Howell.

Il y a eu aussi plusieurs ruptures dans les digues du bayou St-Jean et une rupture à la levée de protection du lac Pontchartrain, derrière l'usine de Stearn.

L'inspecteur Cavanac, du second district, a passé toute la nuit de lundi sur les bords du bayou St-Jean avec tous ses hommes.

Mr Burke ajoute, en terminant sa communication, qu'il vient d'apprendre qu'une crevasse s'est produite dans la levée de protection du lac Pontchartrain.

Mr Landry, présente ensuite une résolution qui est adoptée.

En voici la substance:

Attendu que les propriétés de la ville qui servent de cases à pompes au département de l'incendie sont une source de dépenses pour l'administration, sans aucune compensation; et attendu, que la ville de la Nlle-Orléans doit une somme considérable au département de l'incendie pour services rendus, et que l'état de ses affaires ne lui permet pas de liquider cette dette;

Résolu, que le maire est autorisé à nommer deux experts, et le département de l'incendie deux autres experts, pour faire l'estimation de ces propriétés appartenant à la ville. Dans le cas où les quatre experts ne s'entendraient pas, ils sont autorisés à nommer un cinquième, qui servira d'arbitre.

Aussitôt l'estimation faite, le maire nommera un comité de trois administrateurs, qui aura pouvoir de conférer avec un comité de l'association charitable des pompiers eu égard aux termes du contrat pour la cession des propriétés de la ville.

Plusieurs pétitions sont ensuite présentées.

La pétition d'une cinquantaine de propriétaires fonciers de la rue du Canal, s'opposant à l'usage de locomotives ou de dummies, rue du Canal, depuis le chemin de la Métairie jusqu'à la rue St-Charles, est référée au comité général des administrateurs.

Le Conseil s'ajourne après cela.

Une déclaration de Mr Jas. S. Prestidge.

Mr James S. Prestidge, le meurtrier de Mr W. D. Hardeman, qui est enfermé à la prison de paroisse, sans privilége de cautionnement, a fait une déclaration volontaire, dans laquelle il essaie d'atténuer ses torts, en disant que Mr Hardeman était très irritable, et que lorsqu'il a fait feu sur celui-ci, il croyait qu'il était armé et qu'il en voulait à ses jours.

C'est une erreur malheureuse pour Mr Prestidge, car il a été prouvé par les témoins que Mr Hardeman n'avait pas d'arme, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même sur son lit de mort.

L'accusé ajoute que dans la journée du 4 de ce mois, M. Hardeman avait été très grossier à son égard, et que l'entrevue a eu lieu à la demande de la victime. Il dit encore qu'immédiatement après la guerre, ses affaires l'obligeant à voyager dans les paroisses rurales, il a contracté, depuis cette époque, l'habitude d'avoir deux pistolets Derringer dans ses poches. Il nie s'être armé intentionnellement et finit en déclarant que Mr Hardeman était reconnu comme un homme dangereux lorsqu'il était excité.

Un voleur qui trouve à qui parler.

Hier matin, vers deux heures, un voleur, dont malheureusement le nom est inconnu, car c'est un hardi coquin, s'est introduit dans la résidence de Mme Davis, rue Villeré No 40, en ouvrant une des fenêtres donnant sur la cour.

Le bruit a réveillé Mme Davis, qui prenant bravement une lampe d'une main et un revolver de l'autre, s'est mise en quête de son visiteur nocturne.

Quoique le fripon sût qu'il était découvert, il ne s'est pas enfui, croyant probablement qu'il aurait facilement raison d'une femme seule.

Mais cette femme n'est pas comme toutes les autres, et le voleur l'a appris à ses dépens.

Au moment où Mme Davis sortait de sa chambre, le bandit, qui s'était placé derrière la porte, lui a arraché la lampe des mains; mais Mme Davis, sans être effrayée le moins du monde, a ajusté délibérément le coquin et a fait feu.

Le drôle ne s'attendait pas évidemment à une aussi chaude réception, car, au coup de pistolet, il a fait un bond et a gagné précipitamment la fenêtre, qu'il a franchie, sa sortie étant saluée par un second coup de pistolet.

Le voleur n'a pas été atteint et s'est esquivé, mais il doit se sentir tout honteux en songeant à sa mésaventure.

Un ordre du chef de police.

L'orde suivant a été lancé par le chef de police:

Bureau du surintendant de la police métropolitaine.

Nouvelle-Orléans, 20 mars 1876.

Aux officiers commandants de tous les precincts:

Votre attention est appelée sur le rapport suivant:

Au colonel Loan, surintendant de la police métropolitaine:

L'agent Mitchell rapporte, qu'à onze heures et demie, il a aperçu deux hommes de couleur qui retiraient les volets de la vitrine du magasin de chaussures, situé à l'angle des rues Thalie et Dryades, tenu par M. Estoup. L'agent pensant être certain qu'ils avaient l'intention de piller le magasin, a tiré son revolver et a fait feu sur eux. Au coup de pistolet, l'un d'eux a crié comme s'il avait été atteint. Tous les deux se sont esquivés.

CAPORAL BRENNAN,
Second precinct.

De semblables rapports m'ont été transmis que trop souvent dernièrement, et semblent indiquer un manque de courage de la part des agents qui sont chargés d'arrêter les voleurs qu'ils surprennent en flagrant délit. Cette coutume de donner l'éveil aux voleurs me paraît être très répréhensible, pour dire le moins, et à l'avenir j'exigerai que les agents de police tentent d'arrêter les voleurs avant d'essayer l'effet d'un coup de pistolet à une longue portée.

W. F. LOAN,
Surintendant.

Trois cents mille piastres en argent.

Mr B Flanders, qui remplit les fonctions d'assistant trésorier des Etats-Unis en cette ville, vient de recevoir $300,000 en argent monnayé.

Cet argent blanc, comme on l'appelle vulgairement ici, arrive de la Californie, par ordre du secrétaire de la trésorerie à Washington, et on nous assure que cet argent va être mis dans la circulation.

Tant mieux! Nous entendrons avec le plus grand plaisir le joyeux cliquetis des pièces de vingt-cinq cents et de cinquante cents.

Porteur de lettres condamné.

Adolphe Pinche, ex-porteur de lettres, employé par la poste, convaincu d'avoir soustrait des lettres non chargées, a été condamné à payer une amende de cent piastres et à passer six mois à la prison de paroisse.

Prochain départ de Mr Estilette.

Mr Estilette, Orateur de la Chambre des représentants défunte, fatigué d'attendre les bills, que le comité d'enrôlement du Sénat garde, dans un but que l'on ne comprend pas encore, se dispose à partir ce matin pour la paroisse St-Landry.

Nous apprenons qu'il a signé le bill, accordant une charte à la compagnie du chemin de fer North Louisiana, dont Mr Wheelock avait déchiré une copie.

L'algarade de la rue St-Charles.

Nous apprenons que le Bureau des commissaires de police se propose de faire une enquête lundi prochain, relativement à l'altercation des capitaines Flanagan et Schreiber avec le chef de police et le capitaine Gray.

Mieux vaut tard que jamais!

TEMPERATURE.—21 mars 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien,

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	34	9
Midi	53	12
3 P. M.	53	12
6 P. M.	52	11

OR. OR.

Second tirage d'or
Loterie de l'Etat de la Louisiane
Samedi, 25 avril 1876.
POSITIVEMENT PAS DE REMISE
POSITIVEMENT PAS DE REDUCTION
Gros lot $100,000
3580 $502,500
Une chance sur six

OR. OR.

—MILAN, 25 février.—Le prince de Lusignan, ex-roi d'Arménie, vient de mourir à l'hôpital. Ce descendant des rois de Chypre et de Jérusalem vivait jadis à Paris d'une pension assez respectable que lui faisait la Russie. En 1859, il prit part à la campagne d'Italie dans l'état-major de Napoléon III. La Russie suspendit pour ce fait le paiement de sa pension. Le prince n'y prit garde. Il était amoureux d'une jolie Milanaise qu'il épousait peu de temps après.

Le roman s'est terminé comme je vous l'ai dit, à l'hôpital. Quant à la jolie Milanaise de 1859, elle reste dans la plus profonde misère avec six enfants.

—Nous avons raconté, il y a quelques jours, dit le *Petit Journal*, qu'une bande de malfaiteurs, au nombre de 92, avait été prise par des agents de M. Jacob, chef de la police de sûreté.

Plusieurs de ces malfaiteurs ont fait des révélations sur des crimes commis dans différentes localités des environs de Paris, notamment à Fontenay et à Champigny.

M. Pauffin, juge d'instruction, accompagné de M. Pédezert, commissaire de police, qui a activement coopéré à l'arrestation d'une grande partie de la bande, s'est rendu, hier matin, à dix heures, avec deux escouades de terrassiers et d'agents de la sûreté, aux environs de Champigny, afin de pratiquer des fouilles dans des terrains où doivent se trouver enterrées plusieurs personnes assassinées par des individus de cette bande.

L'un de ces misérables avait raconté à un *mouton*, prisonnier dans la même cellule, l'assassinat de plusieurs personnes qu'ils avaient enterrées près de Champigny.

Comme déjà la justice avait la certitude que des assassins se trouvaient parmi la bande, elle a cru devoir pratiquer ces fouilles en emmenant sur le lieu indiqué le malfaiteur qui s'est offert à faire des révélations. On en aura bientôt des nouvelles.

Les agents de M. Jacob, chef de la sûreté, ont encore arrêté, ces jours derniers, plusieurs individus faisant partie de cette bande.

—Sous le titre de: "Un Drame à St-Didier," on lit dans le *Républicain de l'Allier*:

"Avant-hier samedi, 26 février, le curé de Saint-Didier a été trouvé dans son lit le cœur percé d'une balle.

"Le sacristain s'est noyé deux heures après.

"Nous avons reçu, au sujet de ces deux morts tragiques, quelques renseignements que nous nous abstenons de publier, une enquête judiciaire étant commencée."

—Episodes du concours des animaux gras, toujours d'après le dessinateur du *Charivari*. La vérité n'est pas garantie. La scène se passe entre propriétaires d'animaux-lauréats et membres du jury.

—Monsieur t'a accordé une médaille. Embrasse-le! en lui tu trouves un père!

—Quand j'ai commencé ce cochon-là, je l'ai jugé tout de suite. Tenez, c'était une nature comme la vôtre!

—Une grave maladie vient de se déclarer à Paris.

Elle atteint surtout les jeunes gens qui mettent tout leur mérite à faire un beau nœud de cravate, tout leur esprit à colporter des calembourgs de petits journaux, toute leur science à bien jeter par les fenêtres l'argent gagné par leurs pères.—les poisseux, quoi! ces malheureux, idiots à la fleur de l'âge, s'enveloppent dans un sac de drap, un *ulster* qui balaye la terre autour d'eux, piétinent dans la boue en se fourrant dans un œil un carreau qui les empêche de voir clair, et se remuent comme des grenouilles dans un bocal, en voyant courir des rosses et en hurlant des All Right!.... Hip! Hip!.... dans une langue qu'ils ne comprennent pas.

Les médecins les plus fameux conseillent contre cette affection le remède suivant:

Retirer à ces êtres gluants la fortune qui leur est échue par erreur, les forcer à gagner honnêtement leur vie en travaillant, ou les flanquer dans un bon régiment de cavalerie où ils étrilleront Coco et passeront la jambe à Thomas.

Si après cela, l'*Ulstéromane* demande encore à fréquenter les cafés-concerts et les caboulots, il n'y a plus qu'à employer un seul moyen—radical: celui de le jeter du haut du Pont-Neuf et le repêcher le lendemain dans les filets de Saint-Cloud.

—Les changeurs Monteaux et Rodrigues, dont la fuite en 1874, avait causé un certain émoi dans le monde des financiers, ont comparu, hier mardi, devant le tribunal correctionnel de la Seine.

Ils étaient prévenus d'abus de confiance et de banqueroute simple.

Ils ont été condamnés chacun à un an de prison et fr. 100 d'amende.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

—64—

L'unique moyen de dompter la dyspepsie

—Il est parfaitement absurde d'introduire des dissolvants, dans l'estomac pour aider à la digestion. On croit qu'ils agiront sur les aliments. C'est une erreur. Il n'est pas possible de surmonter ainsi la dyspepsie. Le seul moyen de combattre ce désordre et de prévenir les maux nombreux qu'il provoque sûrement, c'est de renouveler l'activité et l'opération gastrique en fortifiant l'estomac. Les "Hostetter's Stomach Bitters" en finissent radicalement avec les formes les plus invétérées de l'indigestion, en restaurant la vitalité des organes alimentaires et des autres organes qui sont leurs tributaires. Le foie, les boyaux, les reins et les nerfs, n'éprouvent pas moins que l'estomac les effets toniques de ce remède qui possède des propriétés altératives et ces propriétés augmentent beaucoup son influence lorsqu'il donne à ces effets une permanence qu'ils n'auraient pas autrement.

Décédée hier, 21 mars 1876, à 2 heures et demie de l'après-midi, Madame AUGUSTUS STOLTZ, veuve de feu Bernard Stoltz, native de Berlin, (Prusse), âgée de cinquante ans et résidente de cette ville depuis 25 ans. Les amis et connaissances de la famille, et les membres du New Louisianos Benevolent Association et ceux du Louisiana Grove No. 13 de U. A. O. D., sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce soir à trois heures précises. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence No. 407 rue Villeré (Girod), entre les rues St-Bernard et Annette.

Décédé, hier soir, à six heures, à l'âge de trente ans, PAUL DUCATEL. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Ducatel et Van Dyoke sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à quatre heures et demie précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, encoignure des rues Trémé et Esplanade.

Décédé, le 21 du courant, à l'âge de dix-neuf mois, THOMAS SAXTON LAYTON, fils unique du Dr Thomas Layton et de feue Berthe Laya. Les amis de son père et ceux de son grand père, Mr Thomas Layton, sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu cette après midi (mercredi), 22 du courant, à quatre heures et demie. Le convoi partira du No 702 de la rue des Magasins.

Décédé à la paroisse Ibérie, le 21 du courant, LOUIS ST-MARC DARBY, à l'âge de soixante-sept ans.

Décédé, le 21 mars, à la paroisse St-Jean-Baptiste, ADOLPHE SORAPURU, âgé de soixante-huit ans.

NATTES. NATTES.

A. Brousseau & Son,
17......Rue de CHARTRES......17

Viennent de recevoir
200 pièces nattes de fantaisie,
à nouveaux dessins et de qualité extra;
500 pièces nattes blanches et à carreaux,
qu'ils offrent à des prix modérés,
EN GROS ET EN DETAIL.
19mars—MerJeuSam

Trouvée,

Hier matin, une CHIENNE setter, blanche, oreilles jaunes, corps tacheté. Le propriétaire peut venir la réclamer en payant les frais. S'adresser au marché français aux viandes, No 121.
22mars—3f JEAN PIFORCAT.

AVIS.

LE grand Bal Paré et Masqué donné par les hommes mariés des Casernes, qui devait avoir lieu, Dimanche, 19 mars, à la salle de Dominique Boiteau, a été pour cause de mauvais temps renvoyé au JEUDI, 23 de ce mois. Les invitations émises pour Dimanche seront valides pour le bal de Jeudi. 21mars—3f

Compagnie de Levées de la Louisiane.—Au No 23 de la rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 20 mars 1876.—L'élection régulière annuelle de douze sénateurs de cette compagnie, pour l'année courante, aura lieu aux bureaux de la compagnie, le SAMEDI, 1er avril 1876, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.
M. A. TARLETON,
3imars—au 1er av Secrétaire et Trésorier.

Taxes de Ville, de 1876.
DEPARTEMENT DES FINANCES.
Hôtel de Ville,
Nlle-Orléans, 21 mars 1876.

IL ne reste que DIX JOURS pour payer les taxes de Ville, du 1876, avec réfaction (rebate) et sans frais.
ED. PILSBURY,
21mars, au 31mars. Administrateur.

A vendre,
A des conditions faciles,

GROCERIES. Une GROCERIE bien achalandée et située dans un des meilleurs quartiers du Second District. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, coin Ursulines et Trémé. 21mars—6f

Bureau du Merchants Mutual Insurance Co.—No 104 rue du Canal.—Nlle-Orléans 18 Mars 1876. Avis est donné que l'élection annuelle de onze directeurs aura lieu au bureau de cette compagnie lundi, 3 avril 1876, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
G. W. NOTT,
19mars au 3 avril. Secrétaire.

Deux bonnes couturières

AYANT déjà travaillé dans les robes, trouveront immédiatement un emploi au No. 17 de la rue Bourbon. 19 mars—3f.

A vendre

UNE petite BOULANGERIE dans le meilleur quartier de la ville.
S'adresser à J. B. CAMORS & CO.
19mars—2aem 51 rue Tchoupitoulas.

BALANCES
DE
FAIRBANKS
Pour Sucre et Coton.
Conformes à l'étalon des Etats-Unis.
SUCCURSALE
53 - Rue du Camp, - 53
20 oct—6m

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
STATE NATIONAL BANK
—A LA—
Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane,
A la clôture des affaires, vendredi, 10 mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,579,308 12
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques		36,977 75
Dû par des agents de rachat et de réserve		411,348 56
Dû par d'autres banques nationales		127,857 11
Dû par des banques d'Etat et banquiers		432,775 93
Propriétés foncières, meubles et accessoires		106,097 51
Dépenses courantes et taxes payées		16,353 86
Primes payées		5,000 00
Echanges par le Clearing House	$ 289,191 32	
Billets des autres banques nationales	12,803 00	
Papier-monnaie fractionnel (y compris les nickels)	4,332 44	
Espèces	41,287 09	
Billets legal-tender	698,132 00	1,045,746 85
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 0/0 de la circulation		2,250 00
		$3,813,714 49

PASSIF.

Capital payé		$ 850,000 00
Surplus		45,000 00
Autres profits non-divisés		48,238 26
Billets de la banque nationale émis		45,000 00
Dividendes non-payés		9,859 31
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés	$ 2,292,211 51	
Certificats de dépôts sur demande	1,000 00	
Certificats de dépôts à terme	10,000 00	
Chèques certifiés	24,273 23	
Chèques de caissier émis	23,305 00	2,350,789 74
Dû à d'autres banques nationales		44,119 74
Dû à banques d'Etat et banquiers		210,707 41
Total		$3,613,714 49

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss:

Je, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance.

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.

Fait et assermenté devant moi, ce 15 mars 1876.
THEO. GUYOL, notaire.

Pour copie conforme:
W. P. BLAKEMORE,
S. H. BOYD, Directeurs.
JULIUS VAIRIN.
19mars—3PP

Salle de Billard
VARIETES.
Au coin des rues Canal et Dauphine.
HUIT des BILLARDS genre Bevel, de H. W. Collender.
—PRIX—
Le jour, 50 Cts. La nuit, 60 Cts.
LOUIS ABRAMS, Prop.
NOTA—Un excellent billard à vendre à un prix modéré. 10mars—1m

H. R. PICCALUGA,
Successeur de A. LANATA.

MARCHAND de groceries, fournitures de navires, &c., aux Nos 144 et 146 de la rue Vieille Levée, coin Jefferson, Nlle-Orléans.
On trouvera chez moi, un assortiment complet de peintures, huiles, étoupe, corde de chanvre et de Manille, vins de France et de Catalogne, macaroni et vermicelli d'Italie. 17mars—

Fleurs d'Orangers!
Fleurs d'Orangers!!

ON demande à acheter pendant toute la saison des fleurs d'orangers sèches seulement.
Pour la première qualité, fraîches, bien ouvertes et cueillies à la main, il sera payé 25 cents par livre. Pour la seconde qualité 15 cents par livre. S'adresser au magasin de parfumerie de A. Dousjan, 45 rue de Chartres. 17mars—6f

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A. LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21fév—76 1an

J. A. PERIER,
250 RUE ROYALE,
Entre St-Philippe et Ursulines.
Liquidation! Liquidation!

MADAME PERIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs, des meilleures fabriques de Paris, à $200 $250 et $300. Aussi un grand assortiment de pianos de seconde main à $100, $150 et $250. 5mars—1 mois.

Les lunettes et les lorgnons dits Brillants sont les meilleurs.

ILS ne fatiguent jamais les yeux. On garantit qu'ils ne cassent pas avant deux ans. Ils sont parfaitement acromatiques et les lentilles en sont aussi fermes que du caillou.
A. B. GRISWOLD & CO.
Opticiens et Bijoutiers, au coin des rues Canal et Royale, seuls agents en Louisiane.
24fév—1mPP

E. F. MIOTON,
Au No 47 de la rue Royale,
Nouvelle-Orléans.
—Marchand de—
PORCELAINE, VERRERIE, POTERIE
—Et—
ARTICLES DE MENAGE.

Articles français, anglais, allemands et américaines, pour le commerce de la ville et celui de la campagne. 27fév—1m.

Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.

LA société qui existait entre Charles G. Rebentisch, Gustave Deffarge et Hugo Mehnert est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. Mr. HUGO MEHNERT ayant acheté l'intérêt de ses associés, continue le commerce en son propre nom et pour son propre compte.
C. G. REBENTISCH,
G. DEFFARGE,
17fév— H. MEHNERT.

Wm. I. BROOKS,
Agent pour la vente du
Véritable Tabac Périque de la Grande Pointe,
—Et des—
CIGARETTES DE PERIQUE
DE J. A. RICAUD & C. C. MILLAUDON,
dans de la paille de maïs.
Au No 43 de la rue Natchez,
24fév—1m Nlle-Orléans, Lne.

Mme ROBERT,
195......RUE DU CANAL......195
Entre Bourgogne et Remparts,
Modes, Nouveautés et Confections
Des dernières genres de Paris, à des prix réduits. 23février—1m

J. SAJET,
Rue de CHARTRES No. 198.
REÇU en magasin, par la voie d'Angleterre, à bord du steamer "Cordova," un joli assortiment de FUSILS DE CHASSE de toute sorte. Le tout sera vendu à une réduction de 20 à 25 pour cent, vu le retard de l'arrivage pour la saison de chasse. 23fév—1m

Spécialité pour le Louage

DE services de table pour repas, bals, noces, soirées, etc., etc., pour 500 convertes, tel que vaisselle, verres, nappes, serviettes et autres. Service complet en porcelaine et en faïence. Couverts en Alfénide. Le tout à prix excessivement réduits qui défient toute concurrence.
Chez C. ROUYER,
4 jan—3m DMaJ Enc. Toulouse et Chartres.

139......Rue de Chartres......139
C. ROUYER,
NIKELAGE,
Argenture, Bronze, Horlogerie, Bijouterie, Lunettes,
REPARATIONS DE TOUTES SORTES.
4 janv—3m DMaJ.

A louer

A des conditions avantageuses, une maison en bon état, avec installations, comptoirs, &c. située à Milneburg, et convenable pour un restaurant ou café. Pour plus amples informations, s'adresser à N. Bauer, 79 rue de Chartres. 9 mars—

Avis spécial.
Aux personnes qui doivent des taxes de desséchement.

LE soussigné paie les assessements de desséchement à un ESCOMPTE libéral.
Adressez-vous à lui sans retard afin d'éviter les frais.
JAMES B. GUTHRIE,
agent pour le paiement des taxes de desséchement, au No 122 de la rue Gravier.
12 mars—6m

AVIS,
Taxes de ville de 1876.
Département des Finances,
HOTEL DE VILLE,
Nlle-Orléans, 7 mars 1876.

TOUS les comptes des taxes de ville, de 1876, qui n'auront pas été payés le 31 du courant seront annoncés conformément à la loi et porteront 10 pour cent d'intérêt l'an et les frais à partir de la susdite date.
Il sera alloué, jusqu'alors, une diminution (rebate), de 1 pour cent.
EDW'D. PILSBURY,
Administrateur des Finances.
7mars—au31

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
No 34 RUE BOURBON.
A constamment en mains un bel assortiment de draps, casimirs et étoffes à gilets.
20 fév—3 m

Liquidation.
Meubles, Meubles, Meubles,
GRANDE VENTE A L'ENCAN
Au magasin de Chs. Raymond, rue Royale No 51, coin Bienville.
Meubles de chambres à coucher.
Meubles de salon.
Meubles de salle à manger.
Ainsi que: Armoires à glace, française, Armoires de tous genres en bois de rose, bois d'acajou, bois de noyer, bois de chêne; Toilette, Bureaux, Tables à ouvrage, Tables de centre, Etagères, Porte-Chapeaux.
Aussi quelques Bureaux à écrire pour offices, &c., &c. 5 mars

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI — DEPARTEMENT AMERICAIN.
Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 33 de la rue du Camp.
Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.
—DIRECTEURS.—
Cyrus Bussey, F. B. Wheelock,
W. C. Black, Scott McGehee,
Thomas A. Adams, Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy, Louis A. Wiltz,
J. B. Hood, A. J. Gomila,
Adam Thomson, W. B. Lyman,
John Chaffe, E. C. Palmer.
C. E. Fenner. 15 mars—1m

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11......rue du Camp......11
Grand arrivage de nouveautés d'étoffes françaises et anglaises en concurrence de prix avec les étoffes américaines.
Elégance, Qualité et Bon Goût.

M. GIROT fait sur commande des vêtements d'étoffes de premières qualités. La coupe est faite par lui et la confection, sous sa direction, par d'habiles ouvriers. Ses prix défient toute concurrence et sont strictement comptant. La vogue bien établie de M. GIROT est due à son mérite comme tailleur, et le public peut en toute confiance lui accorder son patronage, certain d'avance qu'il remplira toute commande comme par le passé, avec soin et promptitude et garantissant satisfaction. 18nov75—1an

G. SCIACCALUGA,
Marchand de groceries, fournitures de navires, &c.,
A transféré son magasin aux Nos. 157 et 159 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Jefferson et St-Pierre, Nlle-Orléans.
27fév—3m.

BLACKMAR & FINNEY
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS, ORGANS & MUSIC

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.—16 mars 1876.—Un dividende final de cinq piastres par action sera payé aux porteurs des anciennes actions de cette compagnie, à dater du LUNDI, 3 avril, comme liquidation en plein du reste de l'actif transféré à la compagnie consolidée.
Les livres de transfert seront fermés le 27 mars aux transferts d'anciennes actions, et à dater du 3 avril il ne sera pas fait de distinction, dans les transferts, entre les nouvelles et les anciennes actions.
Par ordre des Directeurs.
VOR. VALLOIS,
19 mars—1m Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer de la ville (New Orleans City Railroad, No. 124 rue du Canal—Nlle-Orléans 3 mars 1876.—A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue aujourd'hui, un dividende de trois piastres par action sur le capital payé, a été déclaré payable à dater de MARDI 3 avril 1876. Toutes les nouvelles actions qui auront été payées en plein, d'ici au 15 du mois courant, participeront au dividende. Les livres de transfert seront clos durant les dix jours précédant le 3 avril.
C. C. LEWIS, Secrétaire.
10mars jusqu'au 3 avril.

AVIS—New Orleans Credit Foncier Association, au No 46 de la rue Decatur—Conformément à une résolution des directeurs, adoptée à la séance du 1er mars 1876, une assemblée générale des actionnaires de cette société aura lieu, aux bureaux de la société, à la Nouvelle-Orléans, au No 46 de la rue Decatur, le 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi du 3 avril 1876, à l'effet de voter sur un amendement à la Charte de la société, conformément à l'article X de la Charte.
A. SAULET,
3 mars—3f Secrétaire.

Département des Finances.
Hôtel de Ville.
Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.

LES comptes de taxes de 1876 seront prêts et livrés à dater de LUNDI 7 du courant. Il sera alloué une réfaction (rebate) de deux et demi pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 20 du courant, inclusivement; 2 pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 29 du courant, inclusivement; un pour cent durant le mois de mars—après quoi il y aura dix pour cent d'intérêt l'an et les frais.
EDWD. PILSBURY,
6 fév—au 31 mars Administrateur.

COW PEAS.
COW PEAS de choix de la Caroline, Clay and Clay mixed, en magasin, ou arrivant tous les jours, à vendre en lots à la convenance des acheteurs.
NEWMAN & KENT,
20 fév—1m No 50 rue Tchoupitoulas.

Le Docteur Ferrière

ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214 rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Consultations: de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 20nov—1an.

A Vendre.

L'HABITATION "GOOD HOPE" située dans la Paroisse St. Charles, rive gauche du Mississippi, à 20 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, mesurant 3.00 arpents de terre, plus ou moins, ayant une grande maison de résidence, sucrerie, cabanes pour travailleurs et autres constructions nécessaires.
S'adresser à B. TREMOULET,
101 rue Decatur,
19 mars—4S—D. J. ou au No 1556 à la Poste.

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHENE et en
BOIS d'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, et ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—30v

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
Nyers & Hery,
MAISON FRANÇAISE.
No 315 Julia street,
Nouveau Bassin.

Pour Bordeaux.
En charge, le navire STE-GENEVIEVE, capitaine Demeuran, prendra du fret et des passagers de 1re et 2me classe et par, tira vers le 20 courant.
S'adresser pour fret et passage à bord on chez
DE WOLF POWELL & CO.,
44 Carondelet.

WM. H. SHEPARD.
AGENT GENERAL AU SUD
POUR LA VENTE DE LA
Poudre-levain SUCRE AU LIMON, EXTRAITS PARFUMANTS, Parfumerie &c., DU DR. PRICE.
POUDRE-LEVAIN Steele & Price, POIDS PLEIN.
AU No 58 DE LA RUE DE LA DOUANE.
A vendre par les grocers en gros et les pharmaciens en général.
12fév—4m

J. MANDIN & CIE.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - - Nouvelle-Orléans,
—SEULS AGENTS DU—
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGENE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Salin Fils.
Chateau de France de P. Bruyère
Graves d'Ambarès Ducles Frères, &c., &c.
23 déc—1an

FINE COGNAC.
SEIGNOURET FRERES TRADE F.S MARK BORDEAUX
WINES, OLIVE OIL,
COGNAC HUILE
FINE CHAMPAGNE, D'OLIVE VIERGE,
Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St-Julien, Floirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Bommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERGIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers—A. Lanata,—Schmidt & Ziegler,—Smith Bros & Co.,—E. J. Hart & Co.,—Clark & Meader,—Ernest C. Villeré,—Theo. H. Hardy & Co.
24 oct—1 an

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:
BOIS DE CHENE, FRENE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CEDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRES, PLANCHES A PLANCHERS A PLAFONDS, PLANCHES A ETAGERES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRES, CHASSIS, JALOUSIES, LA MAISON SE CHARGE DE SCIER, SUR COMMANDE; JANTES, FLECHES DE CHARRETTES, ETC., ETC.
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Crossman, à un îlet au-dessous de la rue du Canal.
26 déc—3m.D.M.J.

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à plancher, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boîte 936 du Bureau de Poste. 11 nov—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
La maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.
11 août—1an.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.
Assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURES, MEDICAMENTS PATENTES, Français, Anglais et Américains, EAUX MINERALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec la SODA WATER glacée, aussi EAUX DE VICHY et de SELTZ.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD.
68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
16mai—1an

C. E. Girardey,
CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIETES FONCIERES, ACTIONS, &c.,
Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.

Jeudi, 23 mars—Vente de clôture des propriétés Barthe. La magnifique résidence de Mr Edmond Barthe, un îlet entier admirablement amélioré et planté, dans la rue St-Charles. Quatre îlets de batture, face au fleuve,—magnifique emplacement pour entrepôts, vacheries, etc. Dix-huit îlets entiers pour villas, jardins et vacheries, traversés par les chars à vapeur et à cheval des rues St-Charles et Tchoupitoulas, s'étendant du fleuve à l'Avenue St-Charles à 4 ans de crédit. Les termes de crédit pour les îlets entiers et moitiés d'îlets faisant face à l'Avenue St-Charles, plus les belles résidences de MM. J. F. Casey et de Chas. Clinton.

Samedi, 25 mars.—Pour payer une hypothèque, une maison en briques, solidement bâtie et 5 terrains dans la rue Colisée, entre les 3ème et Chestnut.

La maison double, en bois, formant le coin S.-O. des rues 3ème et Chestnut.

Pour la succession du feu Rév. Mr. Menhaut, magasins en briques et à 3 étages Nos 45, 47, 49 de la rue Lafayette, formant l'angle de la rue Commerce.

Des terrains de prix convenables pour un entrepôt, formant l'angle N.-O. des rues Nouvelle-Levée et Julia.

Pour la succession de Théo Nash—quatre maisons en briques et à trois étages, formant l'angle N.-O. des rues Constance et Terpsichore.

Cet excellent emplacement de commerce formant l'angle N.-O. des rues Dauphine et Orléans.

La maison à trois étages, No 63 de la rue d'Orléans, près l'encoignure Dauphine.

L'agréable maison en bois et à étages, No 268 de la rue Dumaine, entre les rues Claiborne et Robertson.

Le joli cottage en bois double, No 160 du Chemin du Bayou, entre les rues Remparts et St-Claude.

Le cottage en briques, double, No 151 de la rue de l'Hôpital, entre les rues Remparts et Bourgogne.

Un emplacement de choix pour bâtir—les deux terrains, avec bâtisses en bois, Nos 505 et 527 de la rue Baronne, entre les rues Joséphine et St-André.

Pour clôre la succession de Robt. Speed—le grand et agréable cottage avec un quart d'îlet, en face de la Place Clay et formant l'angle des rues Seconde et Chippewa.

Samedi, 1er avril—Dans la succession de feu Elliott—Mme Letitia C. Elliott vs Mme Virginia C. Burke, exécutrice—Le magasin et résidence en briques et à quatre étages, propriété de choix, No 180 de la rue du Canal, après l'encoignure Dryades.

La maison en briques et à étage, formant l'angle N.-O. des rues Bassin et Commune; une grande liste d'effets à recevoir, réclamations, &c.

Les maisons de prix, en briques et à trois étages—demeures et emplacements de commerce—formant l'angle S.-O. des rues Canal et Trémé.

Les deux maisons doubles et en briques, Nos 10 et 12 de la rue Trémé, entre les rues Canal et Casquet.

La charmante résidence et jardin formant l'angle S.-O. des rues Baronne et Joséphine.

Les deux jolies maisons doubles, en bois, bâties récemment, Nos 509 à 515, inclusivement, de la rue Baronne, entre les rues Joséphine et St-André.

Cette propriété de choix, pour le commerce—magasin en briques et à trois étages, No 143 de la rue Poydras, entre les rues Camp et St-Charles.

Pour la succession de J. B. Higgins—le grand et agréable cottage formant l'angle N.-O. des rues 4e et Laurel.

Pour la succession du feu L. F. Généres—les habitations sucrières "Victoria et Viego", près Brashear, à toucher Pattersonville, paroisse Ste-Marie.

Dans l'affaire Augedor, Wicke Furnscher—la maison en bois, à étage, dans la rue du Bassin, entre les rues Poydras et Perdido.

Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 MARS — CLASSE No 68.

1er.	2me.	3me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
11	2	51	5	48	12	18	26	57	73	2	39	58	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature Ce 21 Mars 1876
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
Méfiez-vous des basses Loteries.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
168......RUE DU CANAL......168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux assortiments de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIREES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ETOFFES ET RIDEAUX — TERRYS, REPS,
BROCHÉS.
A bon marché extrême, au comptant.
15oct—6m

Avis de société.

J. ALPHONSE BOUSQUET. E. AUGUSTIN POUPART.
LES soussignés ont formé une société commerciale sous la raison
BOUSQUET & POUPART,
pour les achats, ventes et commission en général.
BOUSQUET & POUPART,
27 fév—30f 95 rue Royale.

AVIS.
UN bénéfice de $1250 sur un placement de $200. Un de nos clients achète "spread" sur 100 actions du N. Y. Central, "put" à 106 et "call" à 113, achetés les 100 actions contre le "put" à 107, actions qu'il revendit à 118, vendus, au même prix, les 100 actions "called" à 113, réalisant un bénéfice de $1250. Cette opération peut être répétée tous les mois de l'année. $10, $20, $50, $100, $200 et $500 rapportent autant pour le montant placé. Achat et vente d'actions, d'or, de coton et de tabac sur commission. Avances sur consignations. Listes de prix et circulaires gratis.
Charles Smedley & Co.,
Banquiers et Courtiers.
40 Broad St., New-York, près les Bourses d'or et de change.
P. O. Box 3054. 19fév—4m15 avr.

Mme Vve FERARI,
ACCOUCHEUSE,
Reçue par la Faculté de Paris,
INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à son domicile, rue d'Orléans.
On prend des pensionnaires à prix modérés.
22 fév—1m J

ELITE CLUB ROOM,
40......Rue St-Louis......40
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.
19déc—1an